Avertissements® agricoles Auvergne SPV
ISSN : 0763 - 7756

Grandes cultures

Le 25 Octobre 1989

N° 18

COLZA
Charançon du bourgeon terminal :
Intervenir avant le 1er Novembre.
CEREALES
Attention à la jaunisse.
Traiter les pucerons sur les céréales levées.

COLZA

Stades (**3-4 feuilles - B3-B4**
(**5 à 7 feuilles - B5-B7** - Rare.

CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

✪ Situation

Captures plus importantes dès le 13 Octobre dans plusieurs postes de piégeage :

- LES PRADEAUX - GIGNAT - CHADELEUF - MEZEL - COURNON - BORT-L'ETANG - 63.
- BRIOUDE - 43.
- LORIGES - 03.

✪ Préconisation

Le colza est sensible à partir du stade B3.

Intervenir dans tous les secteurs à risques (cf notre dernier bulletin) ***dès réception et avant le 1er Novembre.*** *Ce traitement se positionne 10 à 15 jours après le début du vol (cuvette jaune sur le sol).*

Produits :

- BAYTROID - 0,3 l/ha (produit autorisé).
- Spécialités autorisées sur le charançon de la tige : FASTAC - 0,15 l, DECIS CE - 0,3 l, KARATE 0,15 l, etc....

GROSSE ALTISE

✪ Situation

Activité très faible sauf dans les secteurs de BRIOUDE (43) et d'ISSOIRE (63) où le niveau des captures est important depuis le 15/10.

✪ Préconisation

Le traitement visant le Charançon du bourgeon terminal permettra d'élimer les adultes et de limiter les infestations larvaires.

_ N° de série : 693
_ SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
RN 89 Marmilhat
63 370 LEMPDES

_ Publication périodique
_ Directeur-Gérant : B. MORIN
_ CPPAP N° 525 AD - Abonnement Annuel : 145 F
_ Chèques : Régie de recettes D.R.A.F.
_ Imprimerie D.R.A.F.

P57

PUCERONS

✪ Situation

Observés dans quelques parcelles.

✪ Préconisation

Un traitement peut se justifier dès que le seuil d'une plante colonisée sur 5 est atteint.

Produits spécifiques: PIRIMOR - SERK - MAVRIK - ZOLONE.

NB : Le parathion est efficace sur pucerons et charançons.

CEREALES

PUCERONS ET JAUNISSE NANISANTE

✪ Situation

Les céréales semées de fin septembre à début octobre commencent à lever (notamment dans l'Allier). Des infestations de 5 à 25 % de plantes colonisées sont notées.

✪ Préconisation

Pour les céréales levées, un risque sérieux de contamination de la JNO existe*, en effet, les études entreprises par le S.P.V. et l'I.N.R.A. nous permettent de signaler le* ***FORT pouvoir virulifère des pucerons actuellement.***

Une intervention s'impose dès que 5 % des plantes sont porteuses de pucerons.

Pour les céréales non encore levées, le risque semble plus faible. **Une surveillance s'impose malgré tout.**(risque fonction du climat et de la durée de présence des pucerons sur la culture).

Produits : Consulter le dépliant vert SPV - ITCF,
Choisir les spécialités en vert foncé,
Rajouter : TRACKER 108 EC à 0,09 l/ha,
APV en juin 89.

DESHERBAGE D'AUTOMNE

Le désherbage de prélevée ou de post-levée très précoce (1 à 3 feuilles) est la solution la mieux adaptée pour les semis précoces de céréales (Octobre), surtout si les parcelles sont régulièrement envahies par les mauvaises herbes et si la portance des sols en fin d'hivers est mauvaise.

Le traitement en prélevée est un traitement d'assurance, ce qui suppose une bonne connaissance de la flore habituelle de la parcelle. La post-levée précoce permet une intervention mieux ciblée sur levées visibles.

Les avantages des applications de prélevées ou de post-levée précoce sont :

- interventions en bonnes conditions,
- élimination précoce de la concurrence,
- possibilité de traitement complémentaire en cas de mauvaise efficacité ponctuelle,
- grande période de récupération de la culture en cas de phytotoxicité.

Dans tous les cas, la réussite du désherbage d'automne dépend des facteurs suivants :

- lit de semences bien préparé (pas trop de mottes ni de résidus végétaux en surface),
- sol ni trop humide (risque de lessivage), ni trop sec (risque d'inefficacité),
- dose à adapter au type de sol (forte en sol argileux, faible en sol sableux, filtrant),
- choix des produits en fonction des sensibilités variétales : **attention aux variétés sensibles au chlortoluron.**

Remarques importantes :

- Pour les produits de prélevée à base d'*urées substituées*, bien contrôler la profondeur de semis. En effet, en cas de semis trop profond et de gel avant l'émergence, des phytotoxicités foliaires importantes sont à craindre au niveau du coléoptile. Produits particulièrement exposés à ce problème, en particulier en sols sableux : produits à base d'*isoproturon* : QUARTZ GT, PRODIX FLO, FOXTO, REVOX FLO.

- Certains produits de prélevée peuvent provoquer des phytotoxicités de contact violentes sur les graines non enfouies. Il sont donc à proscrire en cas de semis mal recouvert (Semavator...) : produits à base de *trifluraline*, de *pendiméthalin*, de *butraline*, de *prosulfocarbe*.

- Pour les produits de post-levée précoce à base d'*isoproturon* (la plus foliaire des urées substituées), il est recommandé d'attendre le dessèchement du coléoptile avant application pour avoir une bonne sélectivité : **pas de traitement avant le stade "2 feuilles 1/2 - 3 feuilles".**

- En cas de sol très sec et "creux" au semis, ne pas hésiter à rappuyer le sol par roulage. La céréale aura moins de mal à lever, à s'enraciner, à se nourrir et la sélectivité des désherbants sera améliorée. En sol motteux, l'efficacité herbicide risque aussi d'être améliorée par le nivellement des mottes.

Résidus d'herbicides :

En raison de la sécheresse, des phénomènes de phytotoxicité résiduaire sur la céréale sont possibles.

Les risques sont plus importants sur sols argileux ou riche en matières organiques.

Il faut être vigilant pour :

- colza désherbé avec *napropamide* (DEVRINOL),
- maïs traité avec *atrazine* ou *simazine*,
- tournesol traité avec *trifluraline* (TREFLAN),
- betteraves désherbées avec *éthofumésate* (TRAMAT).

Derrière de tel précédent, il est impératif de réaliser un labour profond et de bien rappuyer le sol au semis.

LES AVERTISSEMENTS AGRICOLES SUR MINITEL : 36.17 CODE AVERT

P58